

Motion – De l’insécurité à l’impunité : quelles solutions pour notre commune ?

Cela fait maintenant plusieurs années que le sentiment d’**insécurité** est patent chez les Boélands. Petit à petit, il fait place à un sentiment nouveau d’**impunité** des auteurs de troubles. Las, de nombreux habitants de notre commune ont l’impression que rien ne bouge pour mettre fin à la délinquance de tous les jours – rixes, dégradations, incivilité, pollutions et nuisances sonores ainsi que d’autres comportements plus ou moins violents. Souvenez-vous que l’ASR a été créée pour lutter contre ces mêmes problèmes aux débuts des années 2000 et pour donner plus de marges de manœuvres à une police régionale dans notre district sans frontières communales.

L’insécurité en question a déjà été reconnue par ce conseil lorsqu’il a pris la décision d’engager un travailleur hors murs. Il en va de même de l’impunité. Le rapport de la motion précitée précisant qu’une cinquantaine de jeunes sont « régulièrement identifiés » et que « l’un des principaux problèmes provient du fait qu’il est très difficile de prendre en flagrant délit les personnes commettant des incivilités »

Cette motion demande l’élaboration d’un rapport reprenant l’ensemble des problèmes que nous rencontrons sur La Tour-de-Peilz depuis plusieurs années et l’établissement d’un plan concret tenant compte de nos compétences communales, de celles de l’ASR (en particulier de notre force de police intercommunale) et des mesures que nous pourrions spécifiquement prendre localement, afin d’améliorer sensiblement et de manière durable la sécurité et le bien-être de nos concitoyens et de nos hôtes.

Il ne s’agit pas de critiquer le travail effectué actuellement par la police mais, au contraire, de le saluer en reconnaissant l’importance qu’il revêt pour notre commune et de tout mettre en œuvre pour que les forces de l’ordre bénéficient de moyens adéquats pour mener à bien les missions qui leur sont confiées et pour répondre aux attentes de la population.

En particulier, les problématiques suivantes doivent être abordées :

- Les prestations de la police que nous demandons actuellement sont-elles suffisantes pour assurer la sécurité et la pacification de notre domaine public ?
- Une augmentation de la présence policière pourrait-elle apporter des améliorations concrètes ?
- L’installation de systèmes de surveillance pour certaines zones sensibles ne devrait-elle pas être remise en discussion et de quelle manière pourrait-elle être réalisée ?
- Doit-on envisager de nouvelles campagnes d’information et de communication pour la population sur le territoire communal ?

- Comment passer de la prévention à une répression proportionnée pour les récalcitrants chroniques ?
- La mise en place de procédures de conciliation extra-judiciaires pourrait-elle être envisagée à La Tour-de-Peilz ?

Nous demandons que cette motion soit renvoyée en Commission, à laquelle seraient invités les principaux acteurs concernés, issus de la police, Jeunesses et Sports et de l'ASR notamment.

« Vous promettez d'exercer votre charge avec conscience, diligence et fidélité, de contribuer au maintien de l'ordre, de la sûreté et de la tranquillité public, d'avoir, dans tout ce qui sera discuté, la justice et la vérité devant les yeux, de veiller à la conservation des biens communaux et de remplir avec intégrité et exactitude les diverses fonctions que la loi vous attribue ou pourra vous attribuer ».

José Espinosa
Groupe UDC La Tour